

**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2020**

L'An deux mille vingt, le vingt cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le douze juin deux mille vingt.

Afin de garantir le respect des conditions sanitaires, le public autorisé à assister à la séance du Conseil Municipal a été limité à 10 personnes.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 32

Présents : 22 Absents ayant donné pouvoir : 6 Absents : 4

A compter de la question n°3

Présents : 23 Absents ayant donné pouvoir : 7 Absents : 2

A compter de la question n°7

Présents : 24 Absents ayant donné pouvoir : 6 Absents : 2

PRESENTS : M. Bernard DEBAECKER, Maire,

M. BAILLEUL, Mme CHARMET, M. ARNOUITS, Mme REYNAERT, M. PERLEIN (Arrivé à 19H30, prend part aux votes à compter de la question n°7), Mme AZEVEDO, M. LESAGE, Mme TRYHOEN, M. BURGHELLE (Arrivé à 19H15, prend part aux votes à compter de la question n°3), Mme BEURAERT,

Adjoints,

M. GANTOIS, Mme DAUCHEZ, M. MECHENTEL, Mme CARPENTIER,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. BELLEVAL, M. DEWYNTER, Mme LARRIDON, Mme SCHRICKE, M. DELATTRE, Mme VEIT-TORREZ, M. DECOOPMAN, Mme MACOU, Mme LAMS,

Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. PERLEIN qui a donné pouvoir à M. le MAIRE
(Jusqu'à la question n°3)

Mme BRISBART qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL

M. DUHAMEL Philippe qui a donné pouvoir à M. BURGHELLE
(A compter de la question n°3)

M. DUHAMEL Gaël qui a donné pouvoir à M. BAILLEUL

M. LANCRY qui a donné pouvoir à M. ARNOUITS

Mme VANDENBROUCKE qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

M. BRAHIMI qui a donné pouvoir à Mme LARRIDON

ABSENTS :

M. CONTREMOULINS, M. PRINCE, M. DUHAMEL Philippe pour les questions n°1 et n°2.

Lesquels Membres présents ou représentés forment le tiers de ceux en exercice aux termes de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020.

Secrétaire de Séance : Monsieur Valentin BELLEVAL

Monsieur le Maire désigne Monsieur Valentin BELLEVAL comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire prend la parole afin d'évoquer la crise sanitaire, et remercie celles et ceux qui ont été mobilisés durant le confinement. Il remercie également toutes les personnes qui ont contribué à mener les projets durant cette mandature. Enfin, il évoque une pensée pour Monsieur Michel Labitte.

Monsieur Decoopman manifeste sa reconnaissance pour les mots prononcés par Monsieur le Maire pour Monsieur Labitte. Il s'associe à Monsieur le Maire pour remercier le personnel de la mairie.

Monsieur Gantois intervient afin d'expliquer les difficultés du monde agricole. A sa demande, une minute de silence est observée pour un agriculteur de notre commune.

Après avoir pris connaissance du procès-verbal du 5 mars 2020, Monsieur le Maire demande s'il y a des observations.

Aucune remarque n'est avancée, le procès-verbal de la séance du 5 mars 2020 est approuvé à la majorité avec 2 voix contre.

Monsieur le Maire aborde ensuite les questions inscrites à l'Ordre du Jour :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

1. - **AUTORISE À L'UNANIMITÉ (28 voix pour), après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement réuni le 22 juin 2020,** à fixer les modalités de mise en œuvre du compte épargne temps et à modifier les règles applicables au compte épargne temps pour le personnel de la Ville d'HAZEBROUCK et de la Régie Municipale des Eaux, à compter du 1^{er} juillet 2020, **après interventions de Mme Macou et M. le Maire.**
2. - **AUTORISE À L'UNANIMITÉ (28 voix pour) après consultation en Comité Technique réuni le 16 juin 2020,** la création de 8 Postes d'ATSEM Principal de 1^{ère} Classe, de 4 Postes d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe, d'1 Poste de Bibliothécaire principal, d'1 Poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} Classe, d'1 Poste d'Auxiliaire de Puériculture Principal de 1^{ère} Classe, de 2 Postes d'Agent de Maîtrise Principal et la suppression de 8 Postes d'ATSEM Principal de 2^{ème} Classe, de 4 Postes d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe, d'1 Poste de Bibliothécaire, d'1 Poste d'Adjoint d'Animation, d'1 Poste d'Auxiliaire de Puériculture Principal de 2^{ème} classe, de 2 Postes d'Agent de Maîtrise et l'actualisation du tableau des effectifs.
3. - **ADOpte À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** l'ajout de la 3^{ème} année au contrat d'apprentissage « EDUCATEUR SPECIALISE » de M. Auguste LOUCHARTE pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Les délibérations sont présentées dans l'ordre suivant : 7,15,17,18,19,20,4,5,6,8,9,10,11,12,13,14 et 16.

4. - **ACTE À L'UNANIMITÉ (28 voix pour et 2 abstentions)** la présentation des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux au cours de l'année 2019, **après interventions de Mme Macou, M. Perlein et M. le Maire.**
5. - **AUTORISE À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** les achats par le biais de l'Union des Groupements d'Achats Publics (U.G.A.P.), recours à un prestataire titulaire d'un marché public conclu avec l'UGAP pour la fourniture de photocopieurs, matériels informatiques, logiciels et d'exécution de prestations de service associées, **après interventions de Mme Veit-Torrez et M. le Maire.**
6. - **AUTORISE À LA MAJORITÉ (29 voix pour et 1 voix contre)** la signature du protocole transactionnel entre la ville d'HAZEBROUCK et la société KIECKEN (Menuiserie Nouvelle Bara Kiecken) dans le cadre du marché n°01DST2013_ABCISS : Relance des lots déclarés sans suite de l'appel d'offres ouvert n°12DST2012_ABCISS relatif à l'aménagement d'un cinéma en 4 salles pour le lot 6 : menuiseries intérieures, **après interventions de Mme Veit-Torrez, M. le Maire et M. Gantois.**
7. - **AUTORISE À LA MAJORITÉ (25 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention)** l'extension de la zone bleue en ajoutant la rue Joseph Elie Plateel, la rue de la Rochelaise et l'Avenue Masson Beau, **après interventions de M. Delattre, M. Arnouts, M. le Maire, Mme Azevedo, Mme Larridon, M. Decoopman et M. Belleval.**
8. - **AUTORISE À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** la mesure de soutien à destination des entreprises occupant des locaux municipaux par une exonération des loyers sur la période allant du 1^{er} mars au 31 août 2020 ainsi que l'exonération du paiement de la redevance d'occupation du domaine public, sur la période allant du 1^{er} mars au 31 août 2020, l'ensemble des occupants qui exercent une activité commerciale sur le domaine public et le domaine privé dans le cadre d'un délaissé de voirie et la suppression de l'abonnement pour les marchands ambulants dans le cadre des marchés hebdomadaires pour la période du 1^{er} mars au 31 août 2020, **après interventions de Mme Veit-Torrez, M. le Maire, M. Bailleul et M. Méchental.**
9. - **APPROUVE À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** la décision modificative n°1 du budget 2020 du budget annexe « locations industrielles ».
10. - **APPROUVE À LA MAJORITÉ (29 voix pour et 1 voix contre)**, la décision modificative n° 1 du budget 2020 de la Commune d'HAZEBROUCK.
11. - **ACCORDE À L'UNANIMITÉ (29 voix pour et 1 abstention)** la garantie communale à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 81 993€, souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 106568 constitué de deux lignes du Prêt. Ce prêt est destiné à financer l'opération de réhabilitation d'un logement individuel sis 16 rue du Rocher à Hazebrouck, **après interventions de Mme Schricke, M. Perlein et M. Decoopman.**
12. - **ACCORDE À L'UNANIMITÉ (29 voix pour et 1 abstention)** la garantie communale à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 54 647,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 107 792 constitué de 1 ligne du Prêt. Ce prêt est destiné à financer les travaux de rénovation du logement sis 15, rue du presbytère à Hazebrouck.

- 13. – ACCORDE À L'UNANIMITÉ (28 voix pour et 1 abstention, Mme Veit-Torrez ne prenant pas part au vote)** au titre de l'année 2020 les subventions aux associations d'un montant par bénéficiaire égal à celui alloué en 2019, **après interventions de M. Gantois, M. Perlein, M. le Maire et M. Méchental.**
- 14. – ACCORDE À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** une subvention de 8 000 € au Centre d'Animation du Rocher et de la rue de Calais (CARC) pour l'année 2020, pour le financement d'un poste d'animateur(trice) qualifié(e), **après interventions de Mme Macou et M. Perlein.**
- 15. – AUTORISE À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** l'attribution d'une carte bancaire au service Prévention et Médiation Sociale pour des achats d'une valeur unitaire inférieure à 40€, les dépenses induites par ces achats étant plafonnées à hauteur de 1500€.
- 16. – PREND CONNAISSANCE** de l'utilisation 2019 de la Dotation de Solidarité Urbaine.
- 17. – CONFIRME À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** la mise à disposition de personnels qualifiés dans le cadre d'un partenariat avec les Centres d'Animation et Sociaux de la Ville d'Hazebrouck pour l'encadrement des enfants de personnels prioritaires liés à la gestion de la crise du COVID-19, les mercredis et week-ends, les décisions prises par Monsieur le Maire par arrêtés n°54 à n°61, les conventions pour la mise à disposition de locaux communaux et les conventions de partenariat établies avec chacun des centres : CA2J, CANM, CSE et CARC.
- 18. – CONFIRME À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** la mise en place du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) dans les écoles publiques de la ville, en partenariat avec les Centres Sociaux et d'Animation, les décisions prises par Monsieur le Maire par arrêtés n°77 à n°80, la convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire établie entre la Ville et la Direction du Service Départemental de l'Education Nationale du Nord et les conventions établies avec chacun des centres : CA2J, CANM, CSE et CARC et **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la demande de subvention auprès de la Direction du Service Départemental de l'Education Nationale du Nord qui s'effectuera sur la base d'un montant forfaitaire attribué à l'accueil des enfants en 2S2C de 110€ par jour et par groupe de 15 enfants maximum.
- 19. – AUTORISE À LA MAJORITÉ (27 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions)** la dénomination des voies internes desservant le projet immobilier du lotissement « le Domaine de la Haute Loge », rue Victor Hugo (Début de voie : prolongement de la rue Victor HUGO existante et fin de voie : rue Charles BAUDELAIRE).
- 20. – ADOPTE À L'UNANIMITÉ (30 voix pour)** le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2019 et acte la tenue du débat, **après interventions de M. Gantois, M. le Maire et Mme Macou.**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2015 (décisions n° 2020/16 à 2020/50).

Les documents suivants ont été transmis aux Membres du Conseil Municipal :

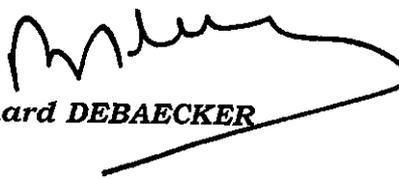
- Point 4 : Présentation
- Point 6 : Protocole
- Point 8 : Annexes
- Point 11 : Contrat de Prêt et Convention
- Point 12 : Contrat de Prêt
- Point 17 : Arrêtés de décision : n°54, n°55, n°56, n°57, n°58, n°59, n°60, n°61,
Conventions de mise à disposition de locaux communaux : CA2J, CANM, CSE, CARC
Conventions de Partenariat : CA2J, CANM, CSE, CARC
- Point 18 : Arrêtés de décision : n°77, n°78, n°79, n°80
Convention entre la Ville et la DSDEN
Conventions de Partenariat : CA2J, CANM, CSE, CARC
- Point 19 : Plan
- Point 20 : Rapport

Monsieur le Maire a levé la séance à 21h35.

Hazebrouck, le vendredi 26 juin 2020



LE MAIRE DE LA VILLE d'HAZEBROUCK,


Bernard DEBAECKER

